





**DIVERS**

**ME HARDER BENEICTE**  
Notaire  
75 rue de la République  
68120 PFASTATT

**AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL**

**DÉLAI D'OPPOSITION**  
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er août 2007, Madame Monique Solange MOUGEL, en son vivant retraitée, demeurant à MULHOUSE (68100) 5 rue du Docteur Léon Mangeney. Née à EPINAL (88000), le 10 septembre 1945. Veuve de Monsieur Heinz NEDELL et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Décédée à MULHOUSE (68100) (FRANCE), le 29 mars 2020. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bénédicte HARDER, Notaire titulaire d'un Office Notarial à PFASTATT (68120), 75, rue de la République, le 9 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bénédicte HARDER, notaire à PFASTATT (68120), 75, rue de la République, référence CRPCEN : 68049, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN**  
Notaires  
15 place de la République  
68360 SOULTZ

**CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL**

**Informations concernant les époux :**  
Monsieur Christophe Camille BRAUN, viticulteur, et Madame Chantal PFEFFER, assistante commerciale, demeurant ensemble à ORSCHWIHR (68500) 1 rue du Général de Gaulle. Monsieur né à COLMAR (68000) le 26 octobre 1965. Madame née à MULHOUSE (68100) le 6 février 1969. Mariés à la mairie de ORSCHWIHR (68500) le 1er septembre 1995 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Christian BOSSERT, notaire à SOULTZ-HAUT-RHIN (68360), le 24 août 1995. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

**Informations concernant la modification du régime matrimonial :**  
Suivant acte reçu par Maître Anne CLAUDEL notaire à SOULTZ en date du 17 août 2023, les époux Christophe BRAUN – Chantal PFEFFER, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens avec convention matrimoniale d'attribution totale de la communauté de biens au survivant d'eux.

**Informations concernant l'opposition :**  
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire de COLMAR.  
Pour insertion Le notaire

**ME HARDER BENEICTE**  
Notaire  
75 rue de la République  
68120 PFASTATT

**AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL**

**DÉLAI D'OPPOSITION**  
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 février 2021, Madame **Francette Nicole ARNOLD**, en son vivant retraitée, demeurant à MULHOUSE (68200) 24 rue Brustlein.  
Née à ODEREN (68830), le 1er mars 1947. Veuve de Monsieur **Gérard Auguste Edouard MICHEL** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Décédée à MULHOUSE (68100) (FRANCE), le 4 août 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bénédicte HARDER, Notaire titulaire d'un Office Notarial à PFASTATT (68120), 75, rue de la République, le 18 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bénédicte HARDER, notaire à PFASTATT (68120), 75, rue de la République, référence CRPCEN : 68049, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET**  
Notaires associés  
23 rue de Mulhouse  
68400 RIEDISHEIM

**Changement partiel de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Mathilde PERCHERON, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle "Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT, notaires associés", titulaire d'un office notarial à la résidence de 68400 RIEDISHEIM, CRPCEN 68046, le 19 août 2023, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial consistant en une modification de la convention matrimoniale par :  
Monsieur Gérard François Louis TELLIER, et Madame Yvette Marie José KAYSER, demeurant ensemble à RIXHEIM (68170) 12 rue du Vignoble. Monsieur né à SAINT-CHAMOND (42400) le 14 novembre 1950. Madame née à BARR (67140) le 7 septembre 1952.  
Mariés à EICHHOFFEN (67140) le 30 juillet 1977 sous le régime de la communauté universelle.  
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à la SCP COLLINET - SCHMITT-SAURET, 21-23 rue de Mulhouse 68400 RIEDISHEIM.  
Le notaire.

**Danièle BINGLER**  
Notaire  
21 RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
68140 MUNSTER

**AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL**

**DÉLAI D'OPPOSITION**  
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 décembre 2010, Madame Marie Louise HARTY, en son vivant employée en retraite, demeurant à MUNSTER (68140) 20 rue du Général de Lattre, Née à COLMAR (68000), le 13 août 1930. Veuve de Monsieur Paul Joseph FINNIER et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à COLMAR (68000) (FRANCE) le 18 mars 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Danièle BINGLER, Notaire à la résidence de 68140 MUNSTER, 21 rue de la République, le 24 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Danièle BINGLER, notaire à 68140 MUNSTER 21 rue de la République, CRPCEN : 68010, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de COLMAR de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**FONDS DE COMMERCE**

**Cession de fonds de commerce**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Diefmatten du 19 juillet 2023, enregistré le 09 août 2023 au Service départemental de l'Enregistrement de Mulhouse sous dossier 2023 00027619 référence 6804P61 2023 A 02476, Monsieur José-Manuel APARICIO, exploitant individuel, demeurant à 68780 DIEFMATTEN - 27A, rue de Sternberg, et qui est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 537 854 416, a cédé à la société MAISON APARICIO, société par actions simplifiée au capital de 5 000 EUR dont le siège est sis à 68780 DIEFMATTEN - 27A, rue de Sternberg, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 948 013 917, le fonds de commerce d'organisation de noces, banquets, cocktails, buffets, lunchs et réceptions diverses à domicile ou dans des lieux choisis par le client, sis et exploité à 68780 DIEFMATTEN - 27A, rue de Sternberg, sous le nom commercial « PAELLA APARICIO », et ceci moyennant le prix principal de 250 000 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 210 000 EUR, et aux éléments corporels à hauteur de 40 000 EUR. La date d'entrée en jouissance est fixée rétroactivement au 01 juillet 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales au Cabinet HANS & ASSOCIES MULHOUSE à 68100 MULHOUSE - 15, rue de la Montagne.  
Pour avis

Retrouvez la suite des annonces légales en page 22